



SAISON 2023-2024

SIMPLE SURCLASSEMENT

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) , père - mère - tuteur,
 Autorise l'enfant
 né(e) le/...../ 20.....
 à pratiquer le volley-ball dans une catégorie d'âge supérieure cette saison.

Fait à, le

Signature

CERTIFICAT MEDICAL

Le médecin soussigné, certifie que l'enfant.....
 jouant au club de est physiquement apte à jouer
 au VOLLEY-BALL en compétition en simple surclassement, selon les catégories ci-
 dessous mentionnées, durant la saison 2023-2024

Fait à, le

Cachet du médecin

CATEGORIES ET SURCLASSEMENTS

CATEGORIE	AGE	ANNEE DE NAISSANCE	MINIME	CADET	ESPOIR	SENIOR
SENIOR	20 et +	2003 et avant				autorisé
ESPOIR	19	2004			autorisé	autorisé
	18	2005				autorisé
	17	2006		féminine débutante		autorisé
CADET	16	2007			autorisé	surclassement
	15	2008		autorisé	surclassement	surclassement
	14	2009			surclassement	interdit
MINIME	13	2010	autorisé	autorisé	interdit	interdit
	12	2011	autorisé	surclassement	interdit	interdit
	11	2012	autorisé	interdit	interdit	interdit
	10	2013, 2014	surclassement	interdit	interdit	interdit

Les doubles et triples surclassements ne sont pas autorisés par la Commission Volley FSGT 78
 Les jeunes nés en 2015 et après ne sont pas autorisés à participer aux compétitions.

A transmettre en début de saison à fsgt78.volley@gmail.com